



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 décembre 2012

La Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm et La Banque Postale réaffirment leur engagement en faveur de l'accession sociale à la propriété

Après avoir signé en mai dernier une convention de partenariat en faveur de l'accession sociale à la propriété, la Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm et La Banque Postale réitèrent leur engagement. Ils souhaitent travailler ensemble afin de développer de nouveaux dispositifs de financement à destination de la clientèle très sociale et proposer aux pouvoirs publics des aménagements pour redynamiser les dispositifs déjà existants.

La convention de partenariat entre la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, le groupe La Poste et La Banque Postale a pour objectif de faciliter l'accès des services de La Banque Postale aux clientèles modestes souhaitant acquérir leur logement, notamment en matière de prêts immobiliers d'accession sociale. La Banque Postale propose également aux coopératives d'HLM une gamme de produits et services adaptés à leurs besoins.

Depuis la signature, cette convention a déjà fait l'objet de 20 déclinaisons locales qui traduisent l'engagement de La Banque Postale et des coopératives d'Hlm en faveur de l'accession sociale à la propriété. A terme, ce sont plus de 80 conventions qui pourraient être signées sur tout le territoire.

En matière de prêts à l'accession sociale, La Banque Postale déploie actuellement le P.A.S, un prêt conventionné réglementé, réservé aux ménages sous conditions de ressources. Cette offre sera disponible sur tout le territoire au plus tard à la fin du premier trimestre 2013. Avec le Prêt à Taux Zéro Plus du Ministère du Logement, le PAS est un levier essentiel dans la politique de financement de l'accession à la propriété.

En 2013, La Banque Postale distribuera ses premiers crédits pour financer des opérations de location-accession (PSLA¹) des acteurs du logement social. Portés sur le bilan de la Banque, ces financements permettront à des accédants modestes de devenir propriétaires dans des conditions sécurisées.

La Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm assurera, au travers de ses outils de communication et des accords locaux, la promotion de cette nouvelle offre. Elle

¹ Dispositif permettant à des ménages sans apport personnel et respectant des plafonds de revenus d'acquérir un logement neuf dans des conditions privilégiées. Le logement est d'abord financé par un opérateur HLM, le ménage qui occupe le logement s'acquittant d'une redevance. Dans un délai de 1 à 4 ans, le ménage a ensuite la possibilité d'opter pour le statut d'accédant à la propriété en bénéficiant d'un taux réduit de TVA et d'une exonération de TFPB sur 15 ans

s'attachera à ce que les coopératives d'Hlm accompagnent leurs coopérateurs devenant propriétaires dans le cadre d'une accession sociale avec les dispositifs de sécurisation qui leur sont propres (protection-revente sur 10 ans, garanties de rachat et relogement sur 15 ans).

* *
*

A propos de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm Membre de l'Union sociale pour l'habitat, la Fédération nationale des sociétés coopératives d'Hlm regroupe 170 coopératives d'Hlm à travers la France. Spécialistes de l'accession sociale sécurisée à la propriété, elles développent également une activité de construction et de gestion locative ainsi que de gestion immobilière et d'aménagement. En 2011, près de 7.000 unités ont ainsi été lancées.

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr) La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,231 milliards d'euros de PNB
- 11,5 millions de comptes courants postaux
- 10,38 millions de clients actifs
- 450 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 6 300 Dab/Gab en France
- 290 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,95 millions de cartes bancaires, soit 11,5 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2011)

* *
*

Contacts presse :

Fédération nationale des coopératives d'Hlm

Vincent Lourier

Tél : 01 40 75 79 48

federation@hlm.coop

www.hlm.coop et www.habitat.coop

La Banque Postale

David Lhôte

Tél. : 01 55 44 22 42 – Fax : 01 55 44 22 62

david.lhote@laposte.fr

Marie Paumier

Tél : 01 55 44 22 38 – Fax : 01 55 44 22 62

marie.paumier@laposte.fr